



COMMUNIQUE du MARDI 17 NOVEMBRE 2020

Le Groupe Écologiste s'oppose au PLFSS 2021 car il n'apporte pas les réponses suffisantes à la crise sanitaire et sociale !

Le groupe Écologiste – Solidarité et Territoires a défendu une politique porteuse de plus de justice sociale et environnementale lors du projet de loi de financement de la sécurité sociale 2021.

Après la semaine d'examen du projet de loi de financement de la sécurité sociale 2021, **nous nous félicitons de l'adoption de quatre mesures porteuses de justice sociale et dont nous sommes à l'initiative :**

- Le déploiement sur l'ensemble des départements des 200 millions d'euros pour les services d'accompagnement et d'aide à domicile pour garantir l'égalité territoriale ;
- L'automatisation de l'examen des droits à l'allocation supplémentaire d'invalidité (ASI) des titulaires d'une pension d'invalidité par les organismes en charge ;
- La suppression de l'article 37 qui visait à transférer le financement de l'allocation supplémentaire d'invalidité vers la sécurité sociale, désengagement de l'état dénoncé par les acteurs de la solidarité ;
- L'instauration d'un taux différencié dans la contribution exceptionnelle ("taxe COVID") demandée aux organismes complémentaires (entre mutualistes ou non mutualistes) à défaut de sa suppression.

Notre groupe - et la sénatrice du Rhône Raymonde Poncet en particulier - a soutenu certaines mesures, comme :

- la suppression d'exonération de cotisations sociales accordées aux entreprises sans conditionnalité sociale et écologique
- des dispositions de lutte contre le non recours aux prestations sociales pour les publics en situation de pauvreté et de précarité
- ou les avancées supplémentaires pour une véritable égalité femme-homme via l'allongement du congé paternité.

Malgré les avancées qu'il a obtenu en séance, le Groupe Écologiste – Solidarité et Territoires ne peut que regretter plusieurs points structurants comme :

- l'accroissement spectaculaire de la dette sanitaire supportée par la sécurité sociale portée à 48 milliards d'euros en 2020,
- le manque de moyens accordés pour les oubliés du Ségur - les travailleurs sociaux et médico-sociaux qui n'ont eu ni primes COVID ni revalorisation malgré leurs efforts,
- le rejet de nos propositions de nouveaux financements plus justes nécessaires à la pérennité de notre système de protection sociale;
- la relance de la contre-réforme retraite du gouvernement poussée par la majorité de droite au Sénat qui veut encore allonger la durée de cotisation.

Face à de telles régressions sociales le Groupe Écologiste – Solidarité & Territoires a voté contre l'adoption de ce texte, insuffisant pour apporter des réponses justes aux besoins sociaux du pays et à celles et ceux qui sont en première ligne de la crise sanitaire.

Contact presse : Raymonde Poncet r.poncet@senat.fr ou 06 58 05 97 98